



**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE
AU CARREFOUR RD 301 (Route de Calais)
& RD 311 (Avenue de la République/rue de Sarcelles).**

**DÉVIATION À PARTIR DE L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
& DE LA RUE DE SARCELLES**

DU 8 OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019



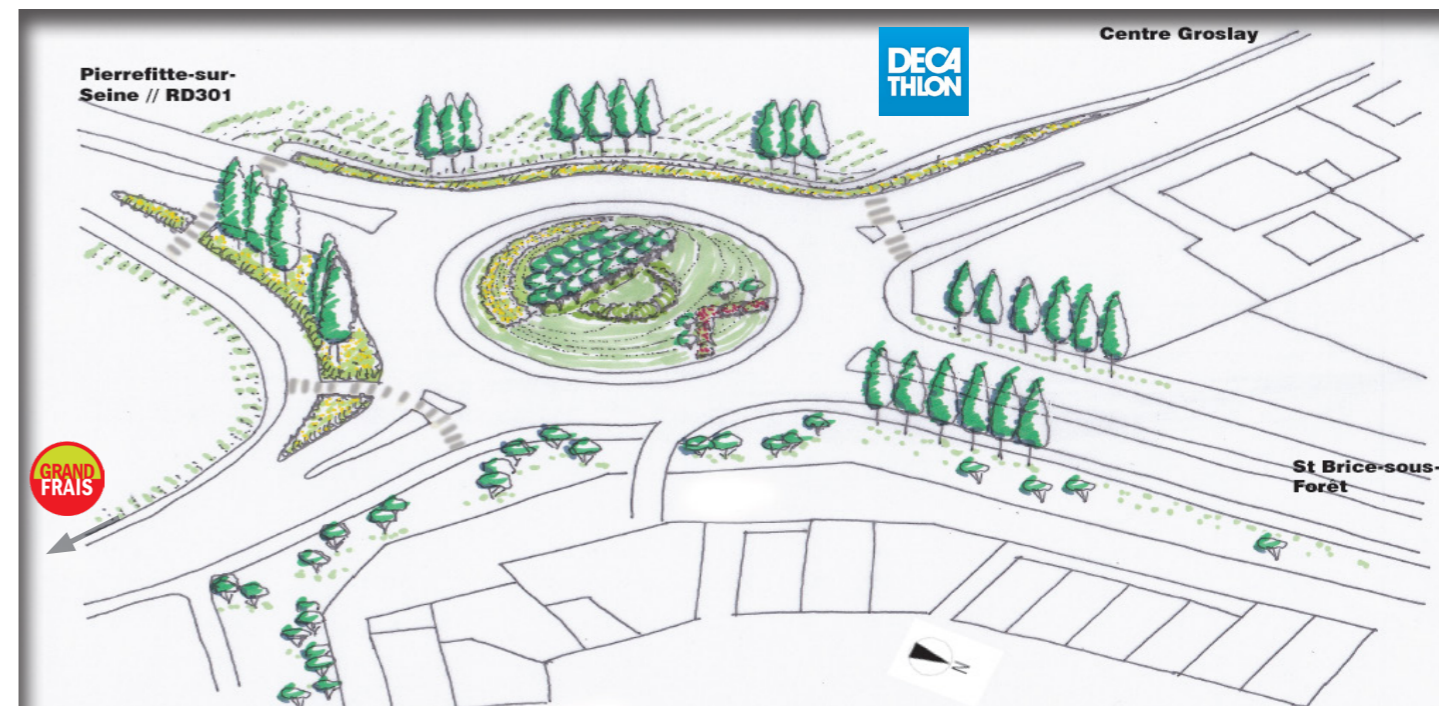
LA RUE DE SARCELLES SERA FERMÉE COMPLÈTEMENT À LA CIRCULATION ENTRE LE ROND POINT DE JARDILAND / GRAND FRAIS ET LE CARREFOUR DE RD 301 DURANT LES VACANCES DE FÉVRIER : DU 25 FÉVRIER AU 9 MARS 2019

DEVIATIONS MISES EN PLACE du 8 octobre 2018 au 31 mars 2019

- Les véhicules pourront accéder à partir de la RD 301 vers l'Avenue de la République et vers la rue de Sarcelles (RD 311).
- Les véhicules ne pourront pas accéder à partir de l'Avenue de la République et la rue de Sarcelles à la RD 301.

LETTRE D'INFORMATIONS N°1

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE
AU CARREFOUR RD 301 (Route de Calais)
ET RD 311 (Avenue de la République/rue de Sarcelles)**



Le Département, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée et la ville de Groslay améliorent vos déplacements et votre cadre de vie en aménageant un carrefour giratoire en lieu et place du carrefour à feux existants, devenu inadapté.

Durant plusieurs mois, d'importants travaux vont perturber les flux de circulation mais tous les partenaires s'efforceront d'en réduire les conséquences sur vos activités et sur votre quotidien.

Ces aménagements auront un impact positif à court terme sur tous les déplacements et amélioreront les accès et dessertes à la fois de Groslay, des zones d'activités existantes et de la zone d'activités économiques des Monts du Val d'Oise en cours d'aménagement par Plaine Vallée.

> PLANNING GENERAL :

- De septembre à octobre 2018 : préparation de chantier.
- De octobre à décembre 2018 - Phase 1 : aménagements au Sud du carrefour.
- De janvier à mars 2019 - Phase 2 : aménagements au Nord du carrefour..
- De mars à avril 2019 - Phase 3 : aménagement du terre-plein central de la RD301.
- D'avril à juin 2019 - Phase 4 : aménagements de l'anneau central du giratoire, de la couche de roulement, du mobilier, de l'éclairage...

**DEVIATIONS MISES EN PLACE
du 8 octobre 2018 au 31 mars 2019**

- > Les véhicules pourront accéder à partir de la RD 301 vers l'Avenue de la République et vers la rue de Sarcelles (RD 311).
- > Les véhicules ne pourront pas accéder à partir de l'Avenue de la République et la rue de Sarcelles à la RD 301.

SUIVEZ LES INFORMATIONS SUR :
 • www.mairie-groslay.fr
 • L'application Ville de Groslay
 • Les panneaux à message variable (gare, mairie)

